



IDÉO BFC
(ex-GéoBourgogne)
www.ideobfc.fr

Assistance juridique : favoriser la diffusion de données géographiques

Mots clés

Accompagnement ; animation ; assistance juridique ; droit ; Open Data ; INSPIRE ; données publiques ; propriété intellectuelle ; diffusion ; ouverture

Contexte

Dans le cadre de la convention entre le GIP e-bourgogne, l'État et le Conseil régional, le GIP e-bourgogne est chargé de travailler sur les actions d'animation, de formation, de communication ainsi que sur les aspects juridiques du dispositif. Dans un contexte légal et réglementaire en pleine évolution, il est nécessaire d'apporter aux partenaires de GéoBourgogne des réponses juridiques précises sur la diffusion de leurs propres données.

Le constat a été fait auprès des partenaires de GéoBourgogne que la méconnaissance juridique était un frein à la diffusion des données. En effet, dans le doute, les partenaires préfèrent s'abstenir de diffuser leurs données.

Descriptif du projet

L'assistance juridique bénéficie :

- ✓ aux porteurs du dispositif GéoBourgogne : pour clarifier des questions de responsabilité, de mentions légales du portail... ;
- ✓ aux partenaires de GéoBourgogne : pour animer des séminaires juridiques sur la diffusion des données géographiques, produire des documents aidant les partenaires à mieux comprendre la législation de la diffusion des données, les licences existantes et choisir celle qui correspond à leur besoin, afin que les questions juridiques ne soient plus un frein mais une aide au partage de données. Les partenaires peuvent aussi bénéficier d'une aide personnalisée : ils peuvent poser des questions adaptées à leurs données et leur contexte pour clarifier leur situation spécifique.

L'objectif est de favoriser l'ouverture et le partage des données en accompagnant les partenaires dans le changement de paradigme et passer de « ma donnée est fermée, je dois avoir des arguments pour l'ouvrir » à « ma donnée est ouverte, je dois avoir des arguments pour en restreindre la diffusion ».

Pour mener à bien ce projet d'assistance juridique, le GIP e-bourgogne est passé par une procédure de marché public.

Résultats et enseignements

- ✓ Les documents théoriques restent difficiles d'accès ou peuvent prêter à interprétation.
- ✓ Les séminaires favorisant les contacts directs entre juristes et partenaires sont un bon moyen de résoudre des questions concrètes.

- ✓ La possibilité offerte aux partenaires de bénéficier d'assistance personnalisée est proportionnellement peu utilisée par rapport à l'enthousiasme qu'elle suscite ; elle est très satisfaisante pour les bénéficiaires.

Repères

Données :

- ✓ Séminaire « [3h pour tout savoir sur le partage de données géographiques](#) » avec Marc LÉOBET (MIG), Sarah LENOIR (cabinet Bensoussan), Jérôme DESBOEUF et Romain TALÈS (Etalab) – 2015



- ✓ [Journée juridique](#) avec Eric BARBRY (cabinet Bensoussan) : [présentation](#) sur la "Propriété intellectuelle, Open Data, licence libre, libre de droit... Quels droits ? Quelles obligations ?" – 2013

- ✓ Comparatif des [licences](#)
- ✓ [Comment bénéficier de l'assistance juridique ?](#)
- ✓ [Exemples d'assistance](#)

Budget de l'action : 50 000 € pour 4 ans (2012-2015)

Financement : 50 % FEDER, 25 % État (FNADT),
25 % Conseil régional Bourgogne

Partenaires : Le cabinet Bensoussan a remporté le marché public

En savoir plus

Consulter le portail www.geobourgogne.fr :

- ✓ [Projet / assistance juridique](#)
- ✓ [Espace documentaire / Partager ses données : questions juridiques](#)

Contact

Pauline DUMONTET
03 80 27 04 15
contact@ideobfc.fr



Séminaire « 3h pour tout savoir... », 19/03/2015

Credit photo : Luc Le Thorel

